



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

## AVIS PUBLIC

La MRC des Collines-de-l'Outaouais tiendra des consultations publiques et écrites sur divers projets de règlements modifiant le règlement n° 273-19 édictant son schéma d'aménagement et de développement. Ces projets de règlement sont les suivants :

- Projet de règlement n° 285-20 visant à identifier des territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM);
- Projet de règlement n° 301-22 relatif à une demande à portée collective en zone agricole;
- Projet de règlement n° 311-22 relatif au détachement du territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette de la MRC des Collines;
- Projet de règlement n° 312-22 visant à modifier les aires d'affectations rurales et multifonctionnelles de la municipalité de La Pêche;
- Projet de règlement n° 313-22 visant à modifier diverses dispositions du schéma d'aménagement et de développement de la MRC (projet de règlement omnibus).

Les consultations publiques se tiendront à la date, l'heure et aux endroits suivants :

- Le lundi 17 avril 2023 – 19h, à la Mairie de la municipalité de L'Ange-Gardien, situé au 1177, route 315.
- Le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 – 19h, à la salle communautaire de Luskville située au 2024, route 148 dans la municipalité de Pontiac.

Il vous est possible de consulter les projets de règlements précités sur le site internet de la MRC sous l'onglet : « *Nos services / Aménagement du territoire / schéma d'aménagement* ».

Également, toute personne intéressée peut transmettre, au plus tard le 28 avril 2023, un avis écrit portant sur lesdits projets de règlements à l'adresse courriel suivante : [amenagement@mrcdescollines.com](mailto:amenagement@mrcdescollines.com).

Donné à Chelsea, ce lundi, 27<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Benoît Gauthier